

Article paru le 30 mai 2017

Ne jetez plus jamais vos produits chimiques à la poubelle, recyclez-les !

Samedi, une collecte de déchets chimiques avait lieu sur le parking de Leroy Merlin. Cette opération se déroule plusieurs fois par an. Si vous l'avez ratée, voici quelques conseils pour la prochaine, prévue le 15 juillet.



Louis Guaine est collecteur, Laëtitia Gavois animatrice et Vincent Le Breton, chauffeur. Ils ont collecté deux tonnes de déchets chimiques dans le camion de Vincent, qui les a acheminés vers les centres de tri et de recyclage.

MERLIMONT.

1 Pourquoi cette collecte ?

Ce n'est pas un scoop, chez Leroy Merlin on trouve beaucoup de produits chimiques, la chaîne étant spécialisée en bricolage : peintures, solvants, engrais, désherbants... L'enseigne cofinance donc des campagnes de recyclage pour ses clients. Cette opération de collecte est ainsi réalisée dans plusieurs magasins en France, avec la société éco-DDS. « *C'est une très bonne idée, on conserve tout a la maison car on ne pense pas a la déchetterie, ici c'est plus pratique* », explique Daniel venu de Saint-Josse déposer ses vieux bidons.

2 Les produits concernés

Notez-le bien : la prochaine opération a lieu le 15 juillet. C'est donc l'occasion de désencombrer votre remise. Tous les déchets de produits de bricolage, décoration, jardinage sont concernés. Ainsi les vieux pots de peinture, colle à tapisserie, mastic, décapant, enduits en tous genres, engrais, pesticides sont

acceptés.

Tout comme les bidons de produits d'entretien des piscines, poêles, cheminées et barbecues. Certains déchets de produit ménagers sont également collectés comme les bombes d'insecticide, déboucheurs, décapant à four, répulsifs qu'il ne faut surtout pas mettre dans la poubelle jaune.

3 Un geste pour l'environnement

Une fois récoltés et triés, ces déchets entrent dans une filière de valorisation énergétique. Soit par méthanisation (fermentation

des déchets) permettant de créer du biogaz, combustible servant à la production de chaleur, d'électricité et de biocarburant. Soit par incinération dans le but de créer de l'énergie thermique (eau chaude ou électricité). Ceux n'ayant pu être recyclés sont transformés en « combustible solide de récupération » au lieu d'être enterrés dans un site de stockage. Ces combustibles servent à alimenter les industries gourmandes en énergie, comme les cimenteries. ■

Plus d'info sur les produits concernés : www.ecodds.com

LA DÉCHETTERIE COLLECTE TOUTE L'ANNÉE

Depuis fin 2015, la déchetterie intercommunale située rue Verte, dans la zone du Valigot, est ouverte sept jour sur sept (sauf dimanche après-midi) pour collecter les déchets en tous genre. Gravats, emballages, métaux, bois, équipements électroménagers, huiles alimentaires ou de véhicules, déchets de produits de bricolage, jardinage, décoration, ampoules, piles ou encore radios. Pour vous y rendre il faut télécharger et remplir le formulaire sur le site de la déchetterie et fournir un justificatif de domicile.

<http://ccmto.veolia-proprete.fr>